

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 29 avril 2015 - 17h40 (CET)



Information réglementée – Décisions des assemblées générales des actionnaires d'ageas SA/NV, tenues le 29 avril 2015

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires d'ageas SA/NV ont approuvé l'ensemble des propositions qui leur ont été soumises par le Conseil d'Administration.

La part du capital social représentée s'élevait à 36,90%.

Les assemblées générales des actionnaires ont approuvé:

- les comptes sociaux annuels de la société pour l'exercice 2014;
- le paiement d'un dividende brut en numéraire d'EUR 1,55 par action Ageas¹;
- le rapport de rémunération;
- la nomination de messieurs Christophe Boizard et Filip Coremans, tous deux membres de l'Executive Committee, comme membres exécutifs du Conseil d'Administration, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2019;
- le renouvellement du mandat pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2019, de:
 - monsieur Jozef De Mey comme administrateur non exécutif indépendant;
 - monsieur Guy de Selliers de Moranville comme administrateur non exécutif indépendant;
 - monsieur Lionel Perl, comme administrateur non exécutif indépendant;
 - monsieur Jan Zegering Hadders comme administrateur non exécutif indépendant;
- le renouvellement de la désignation de KMPG Réviseurs d'Entreprises comme commissaire de la société pour une période de trois ans, soit les exercices 2015, 2016 et 2017;
- l'annulation des actions rachetées en 2014;
- l'annulation des strips VVPR.

Les assemblées ont également approuvé tous les autres points de l'ordre du jour, y compris les modifications aux Statuts.

Enfin, les assemblées ont approuvé la décharge aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire de la société, KMPG Réviseurs d'Entreprises, pour l'exercice 2014.

EURONEXT BRUXELLES

Ticker: AGS
ISIN: BE0974264930

CONTACT MEDIA

+32 (0)2 557 57 36

INVESTOR RELATIONS

+32 (0)2 557 57 33

Ageas

Rue du Marquis 1
1000 Bruxelles - Belgique
www.ageas.com

¹ Dividende: l'assemblée a voté un dividende brut en numéraire d'EUR 1,55 par action Ageas au titre de l'exercice 2014. Le calendrier suivant a été arrêté : le 6 mai 2015 pour la cotation ex-dividende et le 8 mai 2015 pour le paiement du dividende (coupon n°4). Pour plus d'informations sur le traitement fiscal du dividende : <http://www.ageas.com/fr/investisseurs/dividende>.

Ageas est un groupe d'assurance international riche de quelque 190 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels: Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande; et par le biais de filiales en France, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. En Belgique, via AG Insurance, Ageas est le leader incontesté dans les segments vie individuelle et employee benefits, et se profile aussi comme acteur de référence en non-vie. Au Royaume-Uni, Ageas occupe la sixième place sur le marché de l'assurance non-vie mais la troisième place en nombre de véhicules assurés, et jouit, par ailleurs, d'une bonne position sur le marché très porteur des assurances aux personnes de plus de 50 ans. Ageas emploie plus de 13.000 personnes dans les entités consolidées et plus de 30.000 dans les partenariats non consolidés, et réalise un encaissement annuel de plus d'EUR 25 milliards.